VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Vendredi 10 août 2018

SUD OUEST

Charente Libre

■ Depuis 2006, les projets ont fusé sur le site des Chais Monnet à Cognac ■ Souvent fragiles, comme celui du groupe Cela ■ Au final, un hôtel cinq étoiles est apparu.

Cognac: les mirages avant le miracle aux Chais Monnet

Au cœur de la ville, il a fallu composer, sans trop le dénaturer, avec un ancien site industriel unique, des chais monumentaux. Photo Quentin Petit

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Fin septembre, l'hôtel des Chais Monnet fera briller ses cinq étoiles et ouvrira sa centaine de chambres, ses suites, salles de réunion, piscine intérieure, restaurant gastronomique au cœur de Cognac. 60 millions d'euros investis par un homme d'affaires britannique très impliqué en Azerbaïdjan, Javad Marandi, pour un projet hôtelier unique dans la région par sa dimension et son originalité: il a fallu composer, sans trop le dénaturer, avec un ancien site industriel unique, des chais monumentaux.
C'est l'épilogue inespéré d'une histoire rocambolesque marquée par des marches avant, marches arrière et nombreuses impasses qui auraient pu condamner définitivement le site qui appartenait à Hennessy jusqu'en 2006 quand la Ville l'a racheté pour «*le préserver*».

«Loyers pas payés...»

Le projet qui a le plus inquiété et déconcerté, c'est celui conduit par le groupe Cela, le même qui avait promis 5 000 lits en Charente limousine entre 2005 et 2008 (*CL* du 2 août). «*Dans cette histoire, le groupe Cela voulait se faire du fric sans se soucier vraiment du projet. À la fin, quand il était évident que ça ne se ferait pas, que le portage avait été repris par Terriade puis H4 Helios, le seul objectif était de bloquer le permis de construire. Et si d'aventure ce projet était allé au bout, le site aurait été bétonné, les investisseurs escroqués, les loyers pas payés...*» Celui qui brode ce scénario noir c'est Michel Saes, l'ancien directeur financier du groupe Cela qui a quitté le navire fin 2009 quand il a «*compris que ça ne tournait vraiment pas rond*».
Michel Gourinchas, le maire de Cognac, se souvient bien de sa première rencontre avec Jean-Yves Pierre, un «*développeur*» passé à la communauté de communes (CDC) pour «*flairer*» d'éventuels projets. «*Il a regardé les chais, situés à l'époque en face du siège de la CDC, et nous a demandés, à Robert Richard, président à l'époque, et à moi: "Et ça?" On a dit que plusieurs projets avaient capoté entre l'installation de Ducasse, le centre de formation pour apprentis. Il nous a dit qu'il connaissait quelqu'un que ça pouvait intéresser. Il nous a présenté Jean Garsau, le patron du groupe Cela.*»
Très vite Cela échafaude un gros projet à 35 millions avec un hôtel de trente chambres et 1 800 lits dans des appartements. Le groupe, qui gérait à l'époque des résidences de vacances dans le sud de la France, devait acheter le site 1,8 million. «*Leur idée, c'était de créer des petites chambres vendues 100 000 € à des investisseurs sous couvert de défiscalisation*», se souvient Michel Gourinchas qui a finalement jeté l'éponge en 2012 après un compromis signé et maintes péripéties.
Le maire de Cognac ne le cache pas, malgré le soulagement final, ce dossier a été un sacré caillou dans sa chaussure. Et si effectivement l'essentiel a déjà été dit sur ce dossier, il manquait une petite pièce au puzzle. Pour que Terriade, pourtant incapable d'apporter la moindre preuve de sa solidité financière, accepte en 2014 de renoncer à un éventuel recours face au projet de l'hôtel 5 étoiles, il a fallu négocier un accord financier. Le chiffre de 70 000 € avait été avancé à l'époque. La Ville aurait finalement payé environ 30 000 € pour définitivement enlever l'épine Cela des Chais Monnet.

«On s'en sort bien»

«*On s'en sort bien*, estime le maire. *D'un projet moyen, on passe à un projet de luxe. Je retiens de tout ça qu'il faut du temps pour mener un projet de réhabilitation d'un site classé en centre-ville. Je retiens aussi que c'est le sujet qui a généré le plus d'articles de journaux durant mon premier mandat, entre 2008 et 2014, et qui m'a valu le plus d'attaques, parfois violentes. Depuis, je ne communique plus avant d'être certain du potentiel des postulants.*»
Noël Belliot, conseiller municipal d'opposition, avait découvert que le groupe Cela, comme H4 Helios, qui devait se charger de la construction et de l'aménagement du site, étaient très fragiles. «*J'avais trouvé des informations qui démontraient que ces deux groupes n'avaient aucune solidité financière, que des propriétaires sur d'autres projets engageaient des procédures. En déroulant la pelote, j'ai compris qu'il y avait un problème. Michel Gourinchas a mis plus longtemps à le saisir. On est passé pas loin d'une catastrophe.*»
L'actuel chef de file de l'opposition reconnaît toutefois que le projet de l'hôtel 5 étoiles, est un «*projet remarquable*» pour lequel l'opposition avait voté sans hésiter: «*La question qui se pose, c'est de savoir si c'est viable économiquement. L'avenir le dira.*»
Michel Gourinchas voit le verre plein: «*Cet hôtel, juste à côté de la Fondation Martell également rénovée, change complètement le quartier et aussi un peu la ville. On va refaire la rue Firino-Martell et la rue Basse-Saint-Martin. Ça va créer une émulation, un dynamisme. En tout cas je l'espère.*»

Avril 2011. Jean-Yves Pierre, P-DG de Terriade (à droite), croit «fermement» au projet.

L'image de 2012

La patience est aussi une vertu. Alors jeune pousse de l'UMP, Morgan Berger, Cognaçais désormais dans les rangs LR, et possiblement candidat à la mairie en 2020, avait ironisé en 2012 sur les déboires de Michel Gourinchas. Pourtant, six ans plus tard, les Chais Monnet n'ont pas brûlé. Ils vont briller.

2006-2018
De Ducasse au 5 étoiles

27 novembre 2006. La ville de Cognac, dirigée par Jérôme Mouhot, rachète le site Monnet à Hennessy. Prix: 1 842 500 €. «*J'avais entendu dire qu'il y avait un promoteur sur l'affaire, prêt à rayer le site. Je tenais absolument à le préserver. Il fait partie de l'histoire de Cognac*», se souvient l'ancien maire qui engage les démarches pour créer une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

2007. Alors que le projet de centre de formation de prestige porté par le chef Alain Ducasse est évoqué un temps, un cabinet est mandaté pour réaliser une étude d'impact sur l'avenir du site. La SAEML Territoires Charente planche sur la création d'un nouveau quartier. Finalement la Région Poitou-Charentes envisage l'implantation du CFA de Cognac. Les négociations sont bien avancées.

2008. Ségolène Royal, présidente de la Région, enterre le projet de CFA: trop cher. «*On se retrouvait un peu coincés*», reconnaît Michel Gourinchas, alors juste élu maire.

5 octobre 2009. La Ville signe une promesse de vente avec le groupe Cela à 1,842 million. Le projet est ambitieux: 30 chambres dans un hôtel trois étoiles, 1 680 lits dans des appartements, des boutiques de luxe, un spa, etc. Ouverture promise en juillet 2015.

Juillet 2010. La vente à Cela est reportée. Le groupe continue de promettre d'investir 30 millions. Michel Gourinchas y croit encore. L'opposition Belliot-Mouhot pilonne le projet, revu à la baisse.

9 octobre 2012. Après trois années de flou, d'annonces, contre-annonces, de tourmente financière pour Cela devenu Terriade puis Helios, Michel Gourinchas renonce. On repart de zéro.

Fin 2014. L'ambassadeur d'Azerbaïdjan est en visite à Cognac. Il tombe sous le charme du site. Rapidement, il met en relation la Ville avec des investisseurs, prêts à y injecter 60 millions pour créer un «pôle touristique et économique».

29 avril 2015. Après un appel à projets et le rejet d'un autre projet aux contours imprécis, un sous-seing est signé avec Javad Marandi, investisseur anglais très implanté en Azerbaïdjan, pour les 2 hectares du site. Prix: 2 millions d'euros. Le permis de construire est déposé en septembre.

29 juin 2016. Devant le conseil municipal, Javad Marandi présente son projet, dont le permis de construire a été accepté. Complexe hôtelier cinq étoiles avec 100 chambres et suites, 14 appartements, deux restaurants, deux bars d'ambiance, une salle de conférence de 400 m², quatre salles de réunion, une piscine intérieure et un spa.

2017. Début des travaux.

Septembre 2018. Ouverture de l'hôtel 5 étoiles Chais Monnet.

Première condamnation après les violences contre la police

Un homme de 21 ans a été condamné hier à Angoulême pour recel, rébellion et incitation à la rébellion vendredi soir dernier à Soyaux.

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

C'est la première condamnation dans l'affaire des violences contre trois policiers de la BAC vendredi soir au Champ-de-Manœuvre à Soyaux (*CL* du 7 août). Hier à Angoulême, Amine Kanoun, 21 ans, a été condamné pour rébellion, incitation à la rébellion et recel, à douze mois de prison, six mois de révocation d'un précédent sursis et interdiction de paraître en Charente pendant cinq ans. Il devra aussi verser 1 500 € aux deux policiers qui s'étaient portés parties civiles.

Ils étaient une dizaine venus assister à l'audience et au récit édifiant de cette soirée du 3 août. À 23 heures, trois agents repèrent une voiture volée rue Romain-Rolland. Au volant, ils reconnaissent Amine Kanoun, condamné en janvier 2017 par la cour d'assises à quatre ans de prison pour avoir participé au braquage de l'Intermarché de Ruelle.

Trente à quarante personnes hostiles

Dans la voiture, les policiers ont fait des découvertes intéressantes: appareils photo, ordinateur, tablette, télé mais aussi un couteau doté d'une lame de 13 cm, une baïonnette, un poignard, plusieurs boîtes de cartouches de chasse et des bijoux. Un butin qu'ils rapprochent d'un cambriolage tandis que l'intéressé assure que ces trouvailles appartenaient au propriétaire de la voiture.

Pour les policiers, l'interpellation tourne mal. Le jeune homme prend la fuite à pied jusqu'à la place Jean-Jacques-Rousseau où les attendent 30 à 40 personnes hostiles. Les agents de la BAC entendent Amine Kanoun leur lancer *«Aidez moi, lynchez-les!»*. Propos qu'il réfute. *«Je ne parle pas comme ça, ça ne fait pas partie de mon vocabulaire. J'ai dit "filmez-les" car les policiers me frappaient. Je commençais à voir tout noir, je n'avais plus de force.»*

> **Y'a la version des policiers, qui vaut cent fois plus que personne sur terre, et la mienne.**

S'en suit une séquence qui, selon les propos de Me Chems-Eddine Belkaïd, l'avocat des policiers, relève *«d'un lynchage, d'un passage à tabac, d'une scène de guerre, d'une embuscade»*. Les agents sont obligés d'utiliser leur matraque télescopique pour menotter le fuyard, au moment où une pierre touche l'un d'eux à l'œil.

La tension monte encore d'un cran: invectives, jets de canettes, de projectiles en verre, de chaises depuis une terrasse. Trois jeunes du quartier se jettent sur les fonctionnaires qui finissent par *«prendre la fuite, craignant pour leur vie»*, selon Me Belkaïd. Amine Kanoun, qui a retrouvé des forces, s'enfuit en courant, menottes dans le dos, et se réfugie dans les bois. Après une dénonciation anonyme, il a été interpellé mercredi après-midi dans un hôtel de Champniers alors qu'il *«réfléchissai[t] à [se] rendre»*.

Il a reconnu hier avoir acheté le véhicule volé mais a nié s'être rebellé et débattu. Il s'est aussi défendu d'incitation à la rébellion, sans cacher ce qu'il pense de la BAC. *«J'ai confiance en la police mais pas dans la BAC. Y'a la version des policiers, qui vaut cent fois plus que personne sur terre, et la mienne. Je n'ai pas dit "lynchez-les". Peut-être qu'ils ont modifié un peu la réalité, ils avaient envie de montrer que ce sont eux les hommes. C'est des hommes qui se sentent surprotégés, voilà ce que je pense d'eux. Je suis désolé pour votre collègue, vous lui ferez passer le message. Je vous le dis dans les yeux, ce n'était pas mon intention»*, assure-t-il finalement en regardant les représentants de la BAC présents dans la salle.

Dix condamnations au casier

«Il faut arrêter de prendre les magistrats pour des abrutis. Quand on est sur le Champ-de-Manœuvre et qu'on appelle à l'aide alors qu'on est en train de se faire interpeller, quels que soient les termes employés, c'est pour faire lyncher les policiers», tance la procureure, pour qui le prévenu, dix mentions à son casier – la première à l'âge de 15 ans –, n'a pas évolué depuis sa condamnation aux assises.

Le policier visé, lui, n'a toujours pas retrouvé l'usage de son œil. L'auteur du jet de pierre est recherché dans le cadre d'une autre enquête qui aboutira, selon la gravité de la blessure, à un jugement devant le tribunal correctionnel ou la cour d'assises.

Louzac: une impressionnante chute d'arbre bloque la route

Un chêne d'une quinzaine de mètres s'est déraciné hier matin vers 7h30 au lieu-dit «Chez-Bujard», dans la commune de Louzac-Saint-André, barrant la route qui relie le hameau à la D 159.

«J'étais encore dans mon lit et j'ai entendu un gros bruit. Je pensais que c'était le voisin qui tirait son portail», témoigne le riverain Christian Jahan, qui précise que l'événement s'est produit *«après le coup de vent»* de la nuit. Aucun blessé n'est à déplorer et c'est une chance, puisque la voie est fréquentée à cette heure-là, dans le hameau d'une dizaine de maisons.

Côté circulation, ceux dont les voitures étaient assez hautes ont emprunté *«une petite route en terre blanche»* cabossée qui contourne le site de l'incident, rapporte l'adjoint au maire, Jean-Luc Sire, présent sur les lieux.

Les services techniques de la commune, les sapeurs-pompiers ainsi que des habitants ont découpé le chêne à coups de tronçonneuses et dégagé la route vers 11 heures. L'arbre était vraisemblablement affaibli bien avant le coup de vent.

À retrouver en vidéo sur www.charentelibre.fr

Les services municipaux, les pompiers et des riverains ont découpé l'arbre à coups de tronçonneuse et libéré la route vers 11 heures. Photo M. B.

Mort sur l'A10

Le conducteur ne s'est toujours pas dénoncé

Près de deux semaines après l'accident mortel qui a coûté la vie à un intérimaire charentais de la société Vilquin de Jarnac, un papa âgé de 30 ans, au km 291 sur l'A10 dans le sens Paris-province vendredi 27 juillet à 5 heures à hauteur de Jaunay-Marigny dans la Vienne, le conducteur de l'utilitaire de la société ne s'est toujours pas dénoncé. Le passager le plus grièvement blessé, sur le côté droit, a été transféré du CHU de Poitiers à l'hôpital de Girac, à Angoulême, pour une poursuite des soins.
Le second occupant rescapé de cette effroyable collision était sorti de l'hôpital moins de 48 heures après les faits.
Il reste une question en suspens qui a justifié la prolongation de l'enquête en flagrance par le parquet de Poitiers: qui était au volant quand l'utilitaire a percuté l'arrière de la semi-remorque espagnole? Aucun des deux blessés ne s'est dénoncé.
Selon nos informations, les gendarmes de l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR), chargés de l'enquête, ont leur petite idée sur la question, eu égard aux blessures relevées de part et d'autre. Mais ils attendent de rassembler suffisamment de preuves avant de procéder à une nouvelle audition.

RUELLE-SUR-TOUVRE

Le centre de Saint-Lary, cadre privilégié pour les enfants ruellois

Centre de vacances acheté il y a cinquante ans par le département de la Charente, Saint- Lary est un lieu privilégié pour la commune de Ruelle-sur-Touvre, qui n'arrête pas d'y envoyer les enfants en classes de neige ou bien d'été. Site d'une qualité exceptionnelle pour s'exercer aux sports de montagne, y compris les randonnées, ce centre d'altitude du département de la Charente reçoit encore cette année une centaine de Charentais et de Charentaises.
Parmi eux, cinq jeunes Ruellois ont bénéficié de quinze jours de vacances en plein air grâce à l'aide du centre communal d'action sociale (CCAS) de Ruelle qui a offert le séjour.
«Nous faisons cette action depuis 2015 pour permettre aux enfants des familles en difficulté de profiter de ce moment de détente en plein air avec l'accompagnement et la surveillance des moniteurs du centre», explique le maire de Ruelle Michel Tricoche, en visite sur le site.
L'élu recommencera l'opération chaque année de son mandat.

Photo CL

■ En deux ans, l'offre s'est étoffée et le business s'est développé ■ Entre tabacs-presse, épiceries fines et musées, les produits siglés «Cognac» se trouvent plus facilement ■ Tour d'horizon.

Cognac: des souvenirs à la pelle

Jean RINAUD
j.rinaud@charentelibre.fr

Du cognac, c'est sûr. Des photos, aussi. Mais que peut-on encore ramener de Cognac? Spécialités culinaires locales, bibelots, tee-shirt... L'offre s'est carrément élargie ces dernières années. Au départ, le Musée des arts du cognac et les Maisons de la presse étaient les seuls à proposer des goodies à l'effigie de la ville. Ce n'est plus le cas.

En 2014, l'office de tourisme, qui n'a pas de vocation commerciale a priori, a flairé le coup et s'est engagé sur le créneau. Bingo: 16.000 € de chiffre d'affaires la première année. Quatre ans plus tard, la vitrine de la rue du 14-Juillet attire toujours autant de monde et a su diversifier son offre de babioles en tout genre. L'Espace découverte s'est lancé aussi. Des plus prisés aux plus kitchs, *Charente Libre* fait le tri des souvenirs.

L'office de tourisme de Cognac a lancé sa boutique de souvenirs en 2014. Depuis, l'offre s'y est grandement diversifiée. Photo J. R.

Les plus rentables

1/La charentaise motif écossais. C'est le hit de l'office de tourisme. La charentaise de l'entreprise Rondinaud bat tous les records, cette année. Célèbre pour son confort et sa robustesse, c'est une valeur sûre pour les touristes (34 €).

2/ Les magnets. À la Cognathèque et au Khédive, place François-Ier, les magnets «Cognac» se vendent comme des petits pains. Représentant un vigneron, un escargot ou un verre de cognac, ce petit gadget est aimé pour sa simplicité (4,50 €).

3/ Les Cornuelles. Vendues dans les épiceries fines et à l'office de tourisme, les cornuelles, ces petits biscuits croquants à l'anis, originaires de Villebois-Lavalette, sont identifiables par leur forme triangulaire et leur trou. Un sablé de légende, puisque l'on raconte que les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle les portaient en collier pour s'en nourrir en chemin. Après les pèlerins, c'est aux touristes de n'en faire qu'une bouchée (10,50 €).

Les plus cools

1/Le tee-shirt François-Ier «hipster». Pour avoir la classe en toute situation, ce tee-shirt est idéal. Le roi, personnage historique de la cité cognaçaise, s'y affiche avec des lunettes vertes et sa phrase culte: «Car tel est notre bon plaisir». Une pointe d'originalité qui casse les codes du «goodies» par excellence (20 €).

2/Le décapsuleur Cognac. Il est rare que les souvenirs aient un véritable intérêt... Mais le décapsuleur Cognac vendu à la Maison de la presse, rue d'Angoulême, allie utilité et utilisabilité. Design sobre, prise en main simple. Parfait pour les amateurs de bière (3,50 €).

3/Le tablier. À la Cave Saint-Léger, Philippe Piquet-Pellorce propose aussi quelques souvenirs. Entre les torchons et les serviettes (qui cartonnent étonnamment, dit-il), le tablier de cuisine, siglé Cognac, fait partie de ses belles pièces. À la fois classe et discret, il conseille de l'utiliser pour cuisiner exclusivement charentais (24 €).

Le chiffre

20 euros. C'était le panier moyen d'un client à la boutique de l'Espace découverte en Pays du cognac en 2017.

Les plus kitchs

1/La cagouille cognaçaise. Véritable symbole de la gastronomie locale, cette figurine escargot fait partie des souvenirs les plus kitchs. Le mollusque n'a jamais été réputé pour son glamour et son esthétique... Mais les touristes en raffolent (12 €).

2/L'assiette en faïence. Indémodable. Avec la fameuse salamandre, cette assiette fabriquée main par la faïencerie Gien n'est peut-être pas au goût de tous. Mais les touristes anglais restent adeptes de ces couverts d'un autre temps (9,50 €).

3/L'œuf surprise. Ramener un œuf en porcelaine qui représente la place François-Ier, pourquoi pas? Mais surtout pourquoi? (5,50 €).

Rue du Canton, une galerie provisoire pour l'amour de l'art

Au n° 21, l'association Arts at Cognac ouvre un local aux créateurs qui le souhaitent, gratuitement ou presque. L'idée intrigue déjà.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Elle l'avait promis et Dominique Daigre l'a fait. La présidente de l'association Arts at Cognac, fondée en 2014 et qui compte une trentaine de membres, vient d'ouvrir une galerie d'art au rez-de-chaussée du 21 rue du Canton. Un immeuble que l'enseignante a acheté avec son époux, l'architecte Éric Daigre, et où ils comptent aménager un local commercial avec des logements à l'étage (lire CL du 14 juin).

En attendant les travaux, prévus l'an prochain, et afin d'*«éviter une vitrine vide dans cette belle rue»*, Dominique Daigre et ses camarades proposent aux artistes, aux associations ou aux artisans d'art d'exposer leurs œuvres. Pour quelques jours, quelques semaines *«ou davantage, en fonction du projet, tout se discute»*, sourit la propriétaire des lieux.

> **Eviter une vitrine vide dans cette belle rue.**

Pour cela, il suffit d'adhérer à l'association (15 €), ce qui permet aux œuvres d'être assurées. Ou de signer une convention, pour les associations.

Les portes de la galerie sont ouvertes depuis cette semaine, du mercredi au samedi de 14h30 à 19h. En grand, avec deux chaises et une table basse à l'entrée, qui invitent les badauds à profiter de l'ombre de l'après-midi. Pour commencer, deux artistes d'Arts at Cognac essuient les plâtres, au sens figuré, *«car il faut bien lancer la machine»*. Il s'agit du sculpteur Yannick Veillon (dont le Papillon a été érigé en juin sur la place-d'Armes) et du plasticien Pierre-Marie Tardat. On y voit aussi des œuvres du peintre et graveur Benoît Hapiot, tandis qu'une machine à café et des bouquins d'arts permettent d'engager la conversation. Mais l'idée est bien d'ouvrir le lieu à tout le monde. *«Il suffit de passer, de discuter et si l'on tombe d'accord sur une idée, c'est parti»*, encourage Dominique Daigre.

C'est exactement ce qu'a fait, hier, Joëlle Félix, dont les pastels hyperréalistes s'exposent plutôt du côté de Saintes. *«C'est vraiment joli ici et c'est vraiment en plein centre-ville»*, s'enthousiasme l'habitante des Éssards (17), qui s'y verrait bien exposer à son tour.

Elle le fera probablement d'ici à la fin de l'année, à juger de la tournure de la conversation d'hier. Pour les fêtes, en revanche, Arts at Cognac et sa présidente verraient bien leur vitrine occupée par des artisans d'art. Avec une vitrine aussi bien située, les prétendants ne devraient pas manquer.

Pierre-Marie Tardat fait partie des premiers exposants. Hier, la pastelliste Joëlle Félix (à droite) s'est renseignée à son tour auprès de la propriétaire, Dominique Daigre, présidente d'Arts at Cognac. Cet hiver, cette dernière verrait bien s'installer des artisans d'art. Photo M. B.

Galerie Arts at Cognac, 21 rue du Canton à Cognac. Ouvert du mercredi au samedi inclus, de 14h30 à 19h. Entrée libre.

La phrase

Je vous informe que la collecte rue de l'Antenne pourra avoir lieu en porte-à-porte à compter du vendredi 10 août

Véronique MARENDAT,
vice-présidente de Grand Cognac

Action, réaction. Il n'a pas fallu longtemps finalement, pour trouver une solution aux habitants de la rue de l'Antenne, qui racontaient hier dans CL être privés de ramassage des ordures ménagères en raison d'un mauvais élagage. Dans la matinée, Michel Gourinchas évoquait la possibilité d'utiliser un camion plus petit. Proposition validée par Grand Cognac, qui a fait distribuer un courrier dans les boîtes aux lettres dans la journée. «Par mesure provisoire et dans l'attente qu'un élagage soit effectué, la collecte se déroulera à l'aide d'un petit camion», écrit la vice-présidente. De quoi redonner le sourire aux habitants.

Commerce

A Saint-Jacques aussi les vitrines se remplissent

Le syndicat des vins de pays charentais va ouvrir son nouveau local, tandis que le salon de soins esthétiques de Jessica Garnier déménage de la rue Cobden. Photo M. B.

Dans quelques jours, il ne restera guère que le bâtiment voisin du pont à être inoccupé, de ce côté-ci de la rue De-Lattre-de-Tassigny, à Saint-Jacques. Comme prévu, le Syndicat des vins de pays charentais a concrétisé l'achat du numéro 26, pour lequel une promesse de vente était signée depuis juin (lire *CL* du 13 juin). Les viticulteurs de l'indication géographique protégée y établiront leur siège, qui ouvrira d'ici à la fin de l'été. Des tonneaux, des panneaux publicitaires et quelques accessoires ont été disposés, en attendant le grand jour. Mais il ne devrait pas y avoir de point de vente ouvert au public pour l'instant, avait expliqué le président du syndicat, Thierry Jullion, en juin.

Juste à côté, la vitrine du numéro 22 était à louer depuis deux ans. Elle ne l'est plus, puisqu'un salon de soins esthétiques et de massage y ouvrira le 21 juin. Celui de Jessica Garnier, « L'Escale détente», ouvert en septembre dernier rue Cobden et qui déménage. *«Il n'y avait pas de passage,* reconnaît l'ancienne salariée des Antilles de Jonzac. *J'ai trouvé le local en me baladant et le quartier de Saint-Jacques, ça bouge.»*

Le Bandiat ne coule plus, les pêcheurs sont inquiets

ENVIRONNEMENT 252 kilomètres de cours d'eau sont à sec en Charente. Le bassin hydrographique du Karst de La Rochefoucauld est particulièrement touché

MATHILDE WARDA
angouleme@sudouest.fr

« Si notre gestion des réserves d'eau ne change pas, l'accès à l'eau potable deviendra critique. » Mathieu Labrousse, président de la Fédération de pêche de Charente, pèse ses mots. Après une réunion de prévention, lundi, avec les services de l'État et les différents organismes de gestion de l'eau de Charente, la Fédération de pêche n'est pas satisfaite. Jusqu'en juillet, les réserves d'eau et le débit des cours d'eau étaient bons. La chaleur et le manque de pluie ont changé la donne. Le 15 juillet, 128 kilomètres de bassin étaient en assec (rivière sans eau). Le 1er août, 252 kilomètres étaient concernés. Les situations d'assec habituelles vont être atteintes avec un mois de retard par rapport aux autres années.

Le Bandiat est à sec

Les prélèvements pour l'irrigation sont supérieurs à ce que les cours d'eau peuvent produire, selon la Fédération. Résultat ? « L'eau ne coule presque plus sous le château de La Rochefoucauld et, si elle coule encore, c'est à cause de la digue », se désole Thierry Audoin, président de l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) de La Rochefoucauld. À cinq minutes du château, le Bandiat ne coule plus. « Il est comme ça tous les ans, mais c'est de plus en plus tôt. La situation est pire qu'en 2017 », précise Thierry Audoin. « Le cours d'eau est si sec, qu'il est parfois confondu avec un chemin de randonnée ou de vélo », raconte Stéphanie Fénéon, responsable technique de la Fédération.

Des pêcheurs, mercredi, sur le Bandiat, à proximité de La Rochefoucauld. PHOTO M.W.

L'Organisme unique de gestion collective (OUGC) du Grand Karst de La Rochefoucauld est mis en cause par les pêcheurs. « Ils attendent qu'un arrêté tombe, mais d'ici quelques jours il sera trop tard ». Selon eux, s'il ne pleut pas plus d'ici une semaine, « la situation sera catastrophique » (1).

Les membres de l'AAPPMA ont effectué des pêches de sauvetages le 3 août : 20 kilos de poissons blancs, 24 brochetons, six perches, des écrevisses et une truite ont pu être récupérés et relâchés dans la Tardoire. Ce groupe a aussi constaté la présence de poissons morts sur les cours d'eau.

Pour ces protecteurs des poissons et de la biodiversité, la réglementation n'est pas assez efficace. « On arrive à interdire le pompage trop tard, c'est ça qui ne va pas pour l'instant », critique Jacques Brie, vice-président de Charente nature.

Les seuils ont été définis il y a une vingtaine d'années et n'ont pas été réévalués depuis. Ils sont donc rarement atteints. Pour lui, le bassin de l'Aume-Couture est le plus paradoxal, car « les seuils ne sont jamais dépassés, mais les cours d'eau sont toujours en assec ».

« Des zones comme le Bandiat ou le Tardoire, sur le Karst de La Rochefoucauld, sont en simple alerte alors qu'elles devraient être en coupure », explique Mathieu Labrousse. Selon la Fédération, pour éviter ce genre de problème, le prélèvement doit être diminué et pour cela, « l'irrigation des cultures de maïs est en cause ».

Eaux chaudes et stagnantes

Ces cours d'eau à sec ou à débit réduit posent des problèmes pour la biodiversité, expliquent en substance les pêcheurs. Lorsque le niveau d'eau baisse, le débit ralenti ou devient stagnant. Outre le problème des eaux stagnantes, les poissons sont aussi atteints. L'eau, lorsqu'elle est peu profonde, se réchauffe plus vite et les poissons supportent mal cette chaleur, leur reproduction est donc en péril.

Mathieu Labrousse souhaite faire de la prévention sur le sujet, pour éviter la catastrophe : « C'est une honte d'avoir des cours d'eau comme ça. »

(1) À ce jour, l'irrigation est interdite trois jours par semaine dans le bassin du Bandiat. Au total, 11 des 28 bassins hydrographiques de Charente font l'objet de mesures d'interdiction ou de limitation de l'irrigation. Coupure: Bonnieure et Tude. Alerte renforcée: Tardoire, Auzonne, Isle aval, Clain amont. Alerte : Auge, Argence, Argentor-Izonne, Son-Sonnette, Bandiat.

Incidents de Soyaux : 18 mois de prison

JUSTICE Un jeune de 21 ans a été condamné hier pour rébellion, incitation à la rébellion et recel. Vendredi soir, lors des incidents avec la police au Champ-de-Manœuvre, il avait fui avec les menottes aux poignets

À 21 ans, le casier judiciaire d'Amine Kanoun porte trace de dix condamnations. Malgré son jeune âge, il a déjà connu la cour d'assises des mineurs, mais aussi les prisons de Pau, Bordeaux, Limoges, Uzerche et Angoulême. Cela faisait huit mois qu'il était dehors. Et hier soir, à l'issue de l'audience de comparution immédiate, il est reparti à la maison d'arrêt pour une durée de dix-huis mois.

Suivant les réquisitions du ministère public, le tribunal l'a effectivement condamné à douze mois de prison pour sa participation aux incidents de Soyaux, vendredi soir dernier. Une peine à laquelle il faut ajouter la révocation d'un sursis de six mois, issu d'une autre condamnation. Au total, cela fait un an et demi. Ferme. Et en prime, une interdiction de séjour en Charente pendant cinq ans. Hier, la présidente Caroline Raffray a tenté de décortiquer ce qu'il s'était passé, vendredi soir, au Champ-de-Manœuvre, à Soyaux.

« Lynchez-les ! »

Il est 23 heures, lorsque trois policiers de la Bac décident d'interpeller Amine Kanoun. Les fonctionnaires le connaissent et l'aperçoivent au volant d'une Citroën C3 signalée volée. C'est alors que le jeune homme prend la tangente en courant, avec les policiers à ses trousses. Dans sa course folle, le fuyard les emmène jusque sur la place Jean-Jacques-Rousseau, où se trouvent une trentaine de personnes.

« J'avais plus de forces, on avait couru 25 minutes, j'y voyais tout blanc », explique-t-il à la barre. Les policiers l'interceptent et le jeune homme en appelle aux jeunes présents sur la place : « Venez m'aider ! Lynchez-les ! » Mais Amine n'est pas d'accord avec cette version. « C'est mal interprété. J'ai dit "Filmez-les !", pas "Lynchez-les". J'utilise jamais ce mot, ce n'est pas mon vocabulaire. Je voulais qu'ils me prennent en vidéo. » Parce qu'il s'estimait victime de violences policières, lorsque les fonctionnaires l'ont arrêté. « La police, j'ai confiance, mais la Bac, j'ai pas confiance », glisse-t-il.

L'enquête toujours en cours

Retour vendredi soir. Sur la place, les agents de la Bac parviennent à menotter Amine Kanoun. Mais dans le même temps, ils essuient les jets de projectiles : chaises, bouteilles et même une pierre qui touche l'un d'eux au visage. Près d'une semaine après les faits, il n'a toujours pas retrouvé l'usage de son œil gauche… Profitant de la confusion, le prévenu, aidé par d'autres jeunes, réussit à fuir en courant, avec les menottes dans le dos, et se réfugie dans un bois. Les fonctionnaires, eux, doivent utiliser un gaz lacrymogène pour s'extirper de la place. Amine a finalement été interpellé mercredi, dans un hôtel, à Champniers. « Ma famille me conseillait de me rendre, il me manquait juste le courage… », explique-t-il au tribunal. Après la plaidoirie de son avocat, Me Laperonnie, il a aussi eu un mot pour le policier blessé : « Je suis désolé pour votre collègue », a-t-il dit en s'adressant aux agents présents dans la salle. « Vous lui ferez passer le message… » À noter que l'enquête est toujours en cours pour tenter de retrouver l'auteur du jet de pierre qui a gravement blessé le policier.

Antoine Beneytou

Saint-Jacques : le marché retrouve des couleurs

VIE DE QUARTIER

Le rendez-vous du samedi matin, place du Solençon a vu arriver de nouveaux commerçants. Une nouvelle dynamique ?

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Quand il évoque Saint-Jacques, Mario Jaen, le conseiller municipal référent du quartier, a les yeux qui brillent et une large banane qui lui barre le visage ; tel l'amoureux évoquant sa dulcinée. Et il ne s'en cache pas. « C'est un secteur très dynamique. On le voit à travers le conseil de quartier ou l'association des commerçants. Vraiment, être référent ici est ma meilleure expérience de conseiller municipal. J'en conserverai un excellent souvenir. »

C'est dire, alors, s'il prend plaisir à annoncer que depuis quelques semaines le marché, qui se tient tous les samedis matins sur la place du Solençon, reverdit. « Pendant longtemps, il n'y avait que deux personnes, un marchand d'huîtres et un maraîcher. Mais ça bouge, il y a une renaissance avec l'arrivée de prestataires de qualité », se réjouit l'élu.

De l'espoir

Parmi ceux-ci, Romuald Arnaud, le producteur de fromages de La Chèvre rigolote à Saint-Césaire (17), mais aussi la boucherie-charcuterie Cosset de Barbezieux ou bien encore la boulangerie de Guimps, « qui propose différents types de pains ainsi que des viennoiseries. Et il y a, également, un marchand de miel et de jus de fruits et un poissonnier de Tonnay-Charente (17). Le marchand d'huîtres est absent cet été, mais reviendra en septembre », complète Mario Jaen.

La Chèvre rigolote, l'un des nouveaux commerces. PHOTO B. PELSY

Bref, tout ce qu'il faut pour faire ses courses, « c'est plus qu'un frémissement. Les gens commencent à venir. Il y a tout ce qu'il faut ici pour que ça réussisse. Le très beau site de la place du Solençon, des commerçants très sympathiques ». Des nouveaux venus que les sédentaires ont vu débarquer d'un bon œil ? « Je n'ai pas eu de mauvais retours de ce côté-là. Tout ce qui peut contribuer à créer du dynamisme dans le quartier est bon à prendre », répond l'élu.

Conscient, toutefois, qu'il ne faut pas crier victoire trop tôt et que si Paris ne s'est pas fait en un jour, un marché ne construit pas sa solidité en une poignée de semaines. « Le marché du Champ-de-Foire (à la réputation aujourd'hui flatteuse, NDLR) a mis longtemps à démarrer », note Mario Jaen. Reste à voir ce que donnera celui de Saint-Jacques après les beaux jours. « On sait que la clientèle est fragile, mais, encore une fois, ça bouge. On va attendre et voir ce que ça donne. » (1)

Circulation améliorée

Mais le marché n'est pas la seule nouveauté à venir de Saint-Jacques ces derniers temps. Des mesures ont été prises pour améliorer la circulation dans la rue Jules-Brisson, particulièrement empruntée pour rattraper la route de Cherves-Richemont et au-delà. Et tout particulièrement pour traiter la question de la vitesse excessive des automobilistes dans cette artère.

En lieu et place de la traditionnelle signalisation tricolore, à l'intersection avec la rue Jules-Goëller, un feu nouvelle génération a été installé. « C'est un feu intelligent équipé d'une caméra », précise Mario Jaen. Une caméra qui, à l'approche d'un véhicule, détermine sa vitesse et, s'il correspond à la limitation, le feu se met au vert. « Cela permet de sécuriser et de fluidifier le trafic, les gens sont plutôt heureux de ce qui s'est passé. »

D'autre part, un projet global de mise en place d'un îlot central, à partir de la rue Jean-Lozano et jusqu'au rond-point de Saint-Jean, devrait être installé. « C'est venu d'une initiative du conseil de quartier. Les voies vont être rétrécies et, là aussi, la vitesse devrait s'en ressentir », observe Mario Jaen.

(1) Selon nos confrères de « Charente Libre » (mercredi 8 août), le producteur de miel et le poissonnier auraient déjà décidé de mettre fin à l'expérience.

LA FÊTE DIMANCHE

Le quartier Saint-Jacques sera en fête, dimanche, sur la place du Solençon. Elle débutera le matin, dès 8 heures, par une brocante, organisée par l'association des commerçants du quartier, qui se déroulera jusqu'à 18 heures. Des animations pour les enfants (jeux gonflables) seront accessibles à partir de 14 heures.

À 19 heures, la fête organisée par le conseil de quartier prendra le relais. Au programme : soirée dansante, animée par un DJ, jusqu'à 1 heure. À 22 h 45, descente de la Charente aux flambeaux, en partenariat avec le club de canoë.

L'accès à la manifestation est totalement gratuit. Buvette et restauration sur place, mais aussi possibilité de se faire un pique-nique tiré du sac.

Pétition pour une boîte aux lettres

La Poste est-elle toujours une entreprise de service public ? Certains Cognaçais, qui habitent rue Jules-Brisson et sur les hauts de Saint-Jacques, doivent sérieusement commencer à en douter.

Pourquoi ? Parce que tout en haut de la rue, au niveau du n° 204, une boîte aux lettres sur pied, brisée par une voiture depuis deux ans, attend toujours que la société veuille bien la remplacer. « Je me souviens de cet accident. J'étais avec un ami en train de prendre un café sur ma terrasse, quand on a entendu un grand bruit. En arrivant, on a vu une voiture qui repartait », explique René Veyssière, dont la maison est juste à côté.

Un ou une automobiliste qui, soit dit en passant, a « fait fort » pour foncer sur cette boîte, qui ne se trouvait pas au bord mais au milieu du trottoir. « Devant chez moi, il y a un bateau, les gens avaient l'habitude de le prendre pour s'arrêter et déposer leurs lettres. Là, c'est difficile de dire ce qui s'est passé, quelqu'un qui avait trop bu ? En tout cas, il ne reste que le poteau et un bout de carcasse de la boîte, la voiture a dû aussi être bien touchée », dit-il.

En attente de concret

En tout cas, depuis cet épisode, rien n'a bougé. « Cela fait deux ans que l'on contacte La Poste (au service courrier, sur la zone de Monplaisir, NDLR) et que l'on y va pour savoir ce qui peut être fait, mais sans avoir de réponse. Nous avons dû y aller ensemble ou chacun de notre côté une dizaine de fois », indiquent René Veyssière et son ami Alain Diesny, deux habitants de la rue qui se sont mobilisés pour prendre la question à bras-le-corps. « Je leur ai même proposé de mettre la boîte accolée à mon grillage et de les autoriser à installer le pieu sur mon terrain. J'ai aussi proposé de le faire moi-même, ça n'était pas un problème », souligne René Veyssière.

Malheureusement, cette bonne volonté affichée n'a pas fait avancer les choses. En désespoir de cause, les deux hommes ont fait circuler une pétition dans le quartier, signée par quelque 80 personnes. « Qu'est-ce qu'on peut faire de plus ? », souffle Alain Diesny. Simplement espérer une solution car cette fameuse boîte avait ici toute son utilité, « notamment pour les personnes âgées qui ont du mal à se déplacer. À présent, il faut aller soit place du Solençon, soit à l'Intermarché ».

Sollicitée par nos soins, la direction de La Poste présente ses plus plates excuses, consciente du désagrément provoqué, et promet une installation dans les semaines à venir. Et si le délai a été si long c'est, selon elle, en raison, entre autres, d'une question d'assurance, le véhicule fautif n'ayant pas été identifié. La fin de l'histoire ? « Ce n'est pas la première fois qu'on nous fait cette promesse », lance René Veyssière. « Wait and see » diraient les Anglais.

Didier Faucard

Ce qu'il reste de la boîte. D.F.